

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE MONTBÉLIARD

Le public est informé que par arrêté n°2021-541/AG, Madame le Maire de Montbéliard a décidé de soumettre le projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine à enquête publique du **13 octobre 2021 à 8h30 au 13 novembre 2021 à 12h00 (31 jours consécutifs)**.

Madame Sylviane FOURÉ, secrétaire-comptable, a été désignée comme commissaire-enquêtrice par le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :

Le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et de Patrimoine (PVAP) est l'outil de gestion du périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Montbéliard, lequel n'est pas modifié.

Il a pour objet les points suivants :

- Remplacer l'actuelle Zone de protection du patrimoine architecturale et urbain (ZPPAU) afin d'entrer en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Développer la prise en compte des enjeux liés au développement durable dans le règlement ;
- Compléter le règlement écrit par une partie illustrée afin d'en faciliter la compréhension par les porteurs de projet.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable au service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) aux jours et horaires habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et sur le site internet de la Ville : www.montbeliard.fr.

Le public pourra consigner ses observations :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, au service Développement Territorial et Urbanisme aux jours et horaires habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
- Sur le registre d'enquête dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2686> ;
- Par écrit, en les adressant à Madame le commissaire-enquêtrice, Hôtel de Ville de Montbéliard, service Développement Territorial et Urbanisme, Place Saint-Martin, 25200 MONTBELIARD (le cachet de la poste faisant foi) ;
- Un poste informatique sera également mis à disposition du public au service Développement Territorial et Urbanisme ;

Le public pourra rencontrer la commissaire-enquêtrice lors de ses permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- Le 13 octobre de 8h30 à 11h30 - Service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) ;
- Le 21 octobre de 13h30 à 15h30 - Service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) ;
- Le 5 novembre de 15h à 17h - Service Développement Territorial et Urbanisme (bâtiment des Halles, 3 place Dorian, 25200 Montbéliard) ;
- Le 13 novembre de 10h à 12h – Service État-Civil (12 rue de l'Hôtel de ville, 25200 Montbéliard).

Après réception du rapport et des conclusions de la commissaire-enquêtrice, le projet de Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête, les observations du public, et les avis des personnes publiques associées, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

À l'issue du délai d'un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront consultables pendant un an au service Développement Territorial et Urbanisme ainsi que sur le site internet de la Ville : www.montbeliard.fr

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service Développement Territorial et Urbanisme de la Ville de Montbéliard, au 03.81.99.22.82.

Montbéliard, le 24/09/2021

Le Maire
Marie-Noëlle BIGUINET